

Avis de consultation

Projet d'arrêté préfectoral: délimitation de la zone de protection de l'aire d'alimentation des trois captages prioritaires « Ormes ZI », « Ingré Villeneuve » et « Ingré Montabuzard », situés sur les communes d'Ormes et d'Ingré.

Les trois captages « Ormes ZI » (aussi dénommé Varennes), « Ingré Villeneuve » (aussi dénommé Les Guettes) et « Ingré Montabuzard » sont des captages de production d'eau destinée à la consommation humaine, identifiés comme prioritaires pour la reconquête de la qualité de leurs eaux brutes. La qualité de leur eau captée est en effet dégradée par les pollutions diffuses (nitrates et pesticides).

Ces pollutions diffuses ont de nombreuses origines et sont liées directement aux différentes activités humaines. Elles sont transmises dans l'eau et les milieux aquatiques, par infiltration ou ruissellement, à l'échelle de l'Aire d'Alimentation de Captage (« AAC »).

Le projet d'arrêté vise à délimiter une aire d'alimentation des captages prioritaires d'« Ormes ZI », « Ingré Villeneuve » et « Ingré Montabuzard ».

Ensuite, sur ce territoire, sera mis en œuvre un plan d'actions volontaire visant à protéger et reconquérir la qualité des eaux brutes.

Conformément à l'article 7 de la Charte de l'environnement, il est prévu de soumettre à la participation, les projets de décisions autres qu'individuelles des autorités publiques ayant une incidence sur l'environnement dans les conditions prévues aux articles L.123-19-1 et suivants du code de l'environnement.

La consultation du public est ouverte du 13 octobre au 14 novembre 2023 inclus.

Documents téléchargeables :

- > Note de présentation du projet d'arrêté
- > Projet d'arrêté

Dans ce cadre, vous pouvez vous exprimer sur ce projet d'arrêté soumis à participation en mentionnant l'objet de la consultation « AAC Ormes-Ingré »

- soit par voie électronique à l'adresse ddt-seef-consult@loiret.gouv.fr ;

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture du Loiret
DDT/ Direction départementale des territoires
SEEF/ Service eau, environnement et forêt
Participation du public - AAC Ormes-Ingré
181, Rue de Bourgogne
45042 ORLEANS Cedex 1